

Musée de l'Holocauste Montréal
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Musée de l'Holocauste Montréal
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
États financiers	
État de la situation financière	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des résultats	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers	10 - 22
Annexes	23

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux administrateurs du
Musée de l'Holocauste Montréal**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Musée de l'Holocauste Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, le Musée tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'en auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Musée. Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus, à l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, aux actifs à court terme aux 31 mars 2025 et 2024 ainsi qu'à l'actif net aux 1^{er} avril et 31 mars pour les exercices 2025 et 2024. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Montréal (Québec)
Le 13 septembre 2025

Musée de l'Holocauste Montréal État de la situation financière

Au 31 mars	Fonds d'administration générale	Fonds grevé d'une affectation interne	Fonds d'agrandissement du Musée	Total 2025	Total 2024
Actifs					
À court terme					
Trésorerie	905 \$	-	13 092 399 \$	13 093 304 \$	5 019 249 \$
Placements à court terme (Note 2)	-	2 609 037	3 924 738	6 533 775	13 829 381
Subventions à recevoir (Note 16)	15 370	-	5 218 854	5 234 224	37 022
Autres débiteurs (Note 3)	19 329	-	571 091	590 420	558 064
Charges payées d'avance	-	-	85 477	85 477	56 668
Placement - Fondation du Grand Montréal (« FGM ») (Note 4)	28 667	-	-	28 667	26 095
Montant à recevoir d'autres fonds (Note 5)	-	-	454 327	454 327	202 270
	64 271	2 609 037	23 346 886	26 020 194	19 728 749
Immobilisations (Note 6)	161 129	-	36 924 658	37 085 787	22 336 681
	225 400 \$	2 609 037 \$	60 271 544 \$	63 105 981 \$	42 065 430 \$
Passifs et soldes de fonds					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	185 459 \$	-	3 884 386 \$	4 069 845 \$	2 974 053 \$
Apports reportés (Note 7)	226 631	-	-	226 631	159 728
Montant à verser à d'autres fonds (Note 5)	454 327	-	-	454 327	202 270
	866 417	-	3 884 386	4 750 803	3 336 051
Apports reportés (Note 7)	-	-	56 739 513	56 739 513	37 082 326
Apports reportés - Audiovisuel et histoire orale (Note 8)	311 478	-	-	311 478	377 261
	1 177 895	-	60 623 899	61 801 794	40 795 638
Actif net					
Fonds d'administration générale	(952 495)	-	-	(952 495)	(756 576)
Fonds grevé d'une affectation interne	-	2 609 037	-	2 609 037	2 383 821
Fonds d'agrandissement du Musée	-	-	(352 355)	(352 355)	(357 453)
	(952 495)	2 609 037	(352 355)	1 304 187	1 269 792
	225 400 \$	2 609 037 \$	60 271 544 \$	63 105 981 \$	42 065 430 \$

Engagements (Note 9)

Au nom du conseil :



Hon. Jacques Saada, Président

Administrateur



Jean Guy Gourdeau, Trésorier

Administrateur

Musée de l'Holocauste Montréal
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds d'administration générale	Fonds grevé d'une affectation interne	Fonds d'agrandissement du Musée	Total 2025	Total 2024
Solde, au début de l'exercice	(756 576) \$	2 383 821 \$	(357 453) \$	1 269 792 \$	2 629 641 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(195 919)	225 216	5 098	34 395	(1 359 849)
Solde, à la fin de l'exercice	(952 495) \$	2 609 037 \$	(352 355) \$	1 304 187 \$	1 269 792 \$

Musée de l'Holocauste Montréal État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds d'administration générale	Fonds grevé d'une affectation interne	Fonds d'agrandissement du Musée	Total 2025	Total 2024
Produits					
Apports - Collecte de fonds	804 903 \$	-	-	804 903 \$	753 902 \$
Apports - Fédération CJA	326 707	-	-	326 707	322 193
Subventions (Annexe A)	472 018	-	-	472 018	403 178
Admissions au Musée et ventes de livres	155 042	-	-	155 042	143 874
Apports - Agrandissement du Musée	-	-	-	-	584 258
Produits financiers (Note 11)	6 092	225 216	613 618	844 926	487 880
	1 764 762	225 216	613 618	2 603 596	2 695 285
Charges					
Charges administratives et générales (Annexe B)	730 963	-	-	730 963	729 406
Commémorations et témoignages présentés par vidéo	132 825	-	-	132 825	124 087
Éducation - Sensibilisation	385 037	-	-	385 037	409 166
Activités du Musée	526 762	-	-	526 762	437 686
Charges de fonctionnement liées à l'agrandissement du Musée	-	-	608 520	608 520	584 258
Programme du ministère du Patrimoine canadien	23 212	-	-	23 212	-
Séminaires pour enseignants	67 629	-	-	67 629	-
Programme de multiculturalisme et de lutte contre le racisme	80 896	-	-	80 896	-
Programme d'aide aux musées	4 437	-	-	4 437	-
Logiciel de gestion des relations clients	8 920	-	-	8 920	-
	1 960 681	-	608 520	2 569 201	2 284 603
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, avant les autres éléments	(195 919)	225 216	5 098	34 395	410 682
Autres éléments					
Perte sur la valeur actualisée de l'emprunt à long terme ne portant pas intérêt	-	-	-	-	(270 531)
Perte sur cession d'immobilisations	-	-	-	-	(1 500 000)
Dons - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal de Mécénat Musica (Note 12)	-	-	750 000	750 000	775 000
Apports - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal de Mécénat Musica (Note 12)	-	-	(750 000)	(750 000)	(775 000)
Dons - Dotations (Note 13)	-	-	14 000	14 000	273 000
Apports - Transfert de dotations à la Fondation communautaire juive de Montréal (Note 13)	-	-	(14 000)	(14 000)	(273 000)
	-	-	-	-	(1 770 531)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(195 919) \$	225 216 \$	5 098 \$	34 395 \$	(1 359 849) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée de l'Holocauste Montréal État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	34 395 \$	(1 359 849) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement net des immobilisations du Musée	6 046	26 852
Perte sur cession d'immobilisations	-	1 500 000
Perte sur la valeur actualisée de l'emprunt à long terme ne portant pas intérêt	-	270 531
Variation des placements	(97 222)	(76 463)
Variation de la juste valeur des placements	(205 914)	(204 533)
	(262 695)	156 538
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Autres débiteurs	(32 356)	(261 206)
Subventions à recevoir	21 652	(37 022)
Montant à recevoir d'autres fonds	(252 057)	(202 270)
Charges payées d'avance	(28 809)	(50 146)
Créditeurs et charges à payer	5 929	43 305
Montant à verser à d'autres fonds	252 057	202 270
Apports reportés	66 903	(110 306)
	(229 376)	(258 837)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(14 820 935)	(10 197 128)
Acquisition de dépôts à terme	(3 001 855)	(7 609 583)
Prélèvements sur placements à court terme	-	700 000
Rachat de dépôts à terme	10 598 025	-
Subvention à recevoir - Musée en cours de construction	(5 218 854)	-
Créditeurs et charges à payer - Musée en cours de construction	1 089 863	2 227 914
	(11 353 756)	(14 878 797)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement des emprunts à payer	-	(8 000 000)
Augmentation des apports reportés - Agrandissement du Musée	19 657 187	24 381 595
	19 657 187	16 381 595
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 074 055	1 243 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	5 019 249	3 775 288
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	13 093 304 \$	5 019 249 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme	<p>Le Musée de l'Holocauste Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> et poursuit ses activités sous le régime de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>. Il est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> et est donc exonéré de l'impôt sur le revenu. La mission du Musée est d'informer et de sensibiliser les gens de tous âges et de tous milieux sur l'Holocauste ainsi que sur l'antisémitisme, le racisme, la haine et l'indifférence. Par son exposition permanente, ses programmes commémoratifs et ses initiatives éducatives, le Musée fait la promotion de notre responsabilité collective à l'égard du respect de la diversité et du caractère sacré de toute vie humaine.</p> <p>Le financement du Musée inclut les apports de la Fédération CJA, les apports obtenus par l'entremise de collecte de fonds et les subventions. Le Musée dépend de ces sources de financement pour poursuivre ses activités. Le Musée de l'Holocauste Montréal, agence constituante de la Fédération CJA, est un organisme indépendant doté de son propre conseil d'administration.</p>
Méthode comptable	<p>Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Méthode du report - Comptabilité par fonds	<p>Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.</p>
Comptabilité par fonds	<p>Le fonds d'administration générale inclut les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux activités d'établissement des programmes et d'administrations.</p> <p>Le fonds grevé d'une affectation interne comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges liés à la réserve établie par le conseil d'administration du Musée en vue du remplacement et de la mise à jour de l'équipement du Musée de même que des expositions et autres éléments du plan d'action du Musée. Sont également inclus les fonds de placement détenus par l'entremise de la Fondation communautaire juive de Montréal.</p> <p>Le fonds d'agrandissement du Musée comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges liés à l'agrandissement et à la construction du nouveau musée.</p>

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits	<p>Les apports affectés, les subventions du gouvernement et les autres subventions sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.</p> <p>Les apports non affectés et les autres subventions sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net.</p> <p>Les produits financiers sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits gagnés sont comptabilisés dans le fonds grevé d'une affectation interne, à l'exception de ceux gagnés sur les titres négociables détenus pour le fonds d'agrandissement du Musée. Ces produits financiers sont comptabilisés à titre d'apports reportés du fonds d'agrandissement du Musée.</p> <p>Les produits tirés de l'admission au Musée et des ventes de livres sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds général lorsqu'ils sont gagnés et que les biens ont été fournis.</p>								
Immobilisations	<p>Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée de la façon suivante :</p> <table><thead><tr><th></th><th>Périodes</th></tr></thead><tbody><tr><td>Améliorations locatives</td><td>20 ans</td></tr><tr><td>Expositions</td><td>10 ans</td></tr><tr><td>Immeuble</td><td>20 ans</td></tr></tbody></table>		Périodes	Améliorations locatives	20 ans	Expositions	10 ans	Immeuble	20 ans
	Périodes								
Améliorations locatives	20 ans								
Expositions	10 ans								
Immeuble	20 ans								
Dépréciation d'actifs à long terme	<p>Les immobilisations amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est calculée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.</p>								
Documentaires et documents promotionnels	<p>Les coûts engagés pour produire les documentaires et tous les documents promotionnels sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.</p>								

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Instruments financiers

Les instruments financiers acquis dans des conditions de concurrence normale sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Les instruments financiers contractés entre apparentés cotés sur un marché actif ou ceux pour lesquels des données observables pertinentes pour en déterminer la juste valeur sont disponibles sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers contractés entre apparentés sont comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments évalués à la juste valeur et sont portés au débit des instruments financiers dans le cas des éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices d'une possible dépréciation. Lorsqu'il existe un changement important dans le délai prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs à tirer d'un actif financier, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant de cette réduction est comptabilisé à l'état des résultats. Une perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé à l'état des résultats.

Apports de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

La Fédération CJA offre des services administratifs au Musée. Ces services ne sont pas comptabilisés comme des apports reçus sous forme de services dans les états financiers du Musée.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Trésorerie et équivalents de trésorerie La politique du Musée consiste à présenter ses soldes bancaires dans la trésorerie, y compris les découverts bancaires dont les soldes fluctuent fréquemment entre solde positif et solde à découvert.

Utilisation d'estimations La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les éléments importants assujettis aux estimations et hypothèses comprennent, sans toutefois s'y limiter, les actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire est connue.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

2. Placements à court terme

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Placements détenus en fiducie	3 481 920 \$	3 181 356 \$
Dépôts à terme	3 051 855	10 648 025
	<u>6 533 775 \$</u>	<u>13 829 381 \$</u>

Les placements détenus en fiducie sont constitués de fonds investis par l'intermédiaire des fonds de placement de la Fondation communautaire juive de Montréal. La Fondation communautaire juive de Montréal investit à la fois dans des obligations gouvernementales et des obligations de sociétés, qui sont des instruments à taux fixe et ont diverses échéances, ainsi que dans des titres de capitaux propres cotés sur un marché actif et soumis à des fluctuations de la juste valeur. Les titres négociables sont comptabilisés à leur juste valeur de marché.

De plus, la Fondation communautaire juive de Montréal a des placements totalisant 3 978 353 \$ (2024 - 2 863 913 \$) en lien avec le Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal de Mécénat Musica ainsi que de 1 221 339 \$ (2024 - 271 137 \$) concernant les dotations détenues par la Fondation communautaire juive de Montréal, que les apporteurs ont affecté au versement de produits financiers au Musée.

Le Musée reçoit 5 % de la juste valeur des fonds.

Le Musée investit dans des dépôts à terme, qui sont constitués de certificats de placement garanti, assortis de taux allant de 3,25 % à 4,50 % par année et de dates d'échéance allant du 16 mai 2025 au 17 décembre 2025. Les dépôts à terme comprennent un certificat de placement garanti de 50 000 \$ qui est donné à la Ville de Montréal en garantie de l'achèvement satisfaisant de certains travaux à réaliser avant le 30 juin 2026.

3. Autres débiteurs

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Intérêts et autres montants	57 310 \$	66 302 \$
Taxes de vente	533 110	491 762
	<u>590 420 \$</u>	<u>558 064 \$</u>

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

4. Placement - Fondation du Grand Montréal

En 2015, le Musée a reçu une subvention de 51 693 \$ en vertu du programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec. Cette subvention a été reçue en lien avec les apports de 34 462 \$ réunis au cours des exercices précédents ainsi que de l'admission du Musée à ce programme. La subvention est établie en fonction des apports reçus sous forme de dons dans le cadre de la campagne de financement du Musée jusqu'à concurrence de 250 000 \$ ou de 150 % des apports reçus. Ces fonds amassés ont été confiés à la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») et ont été investis pour une période de dix ans.

Le programme exige également qu'un montant de 36 185 \$ de cette subvention soit investi par la FGM pour une période de dix ans. Ce montant ne sera comptabilisé dans les comptes du Musée qu'à la fin de cette période, en 2025. Des produits financiers de 3 540 \$ liés à cette portion ont été comptabilisés dans l'état des résultats (Note 11). La juste valeur de ce placement ainsi que des apports initiaux de 34 462 \$ au 31 mars 2025 était de 90 939 \$ (2024 - 86 003 \$).

En outre, le programme exige que le solde de la subvention de 15 508 \$ soit investi pour une période de deux ans auprès de la FGM. Le placement comptabilisé dans l'état de la situation financière comprend également la variation de la valeur de marché des fonds investis. Les produits financiers de l'exercice courant totalisent 1 464 \$ et ont été comptabilisés dans l'état des résultats (Note 11). La juste valeur de ce placement au 31 mars 2025 s'élevait à 28 667 \$ (2024 - 26 095 \$).

Le Musée doit se conformer en tout temps aux critères d'admissibilité, ceux-ci ayant été respectés au 31 mars 2025.

5. Prêts interfonds

Les montants à verser à d'autres fonds et ceux à recevoir d'autres fonds ne sont pas assortis de modalités de remboursement particulières, ne sont pas garantis et ne portent pas intérêt

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

6. Immobilisations

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Musée :				
Améliorations locatives	2 199 400 \$	2 199 399 \$	2 199 400 \$	2 199 399 \$
Expositions	3 805 386	3 710 693	3 712 493	3 638 864
Équipement audiovisuel	261 958	261 958	261 958	261 958
Immobilisation en cours de construction	27 945 957	-	13 284 350	-
Terrain	8 978 701	-	8 978 701	-
Logiciel de gestion des relations clients	66 435	-	-	-
	43 257 837	6 172 050	28 436 902	6 100 221
Autre :				
Améliorations locatives	8 063	8 063	8 063	8 063
	43 265 900	6 180 113	28 444 965	6 108 284
		37 085 787 \$		22 336 681 \$

L'immobilisation en cours de construction, le logiciel de gestion des relations clients et un montant de 94 693 \$ pour les expositions seront amortis une fois que les actifs seront en cours d'utilisation.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

7. Apports reportés

Les apports reportés concernent les projets du Musée, qui seront réalisés au cours du prochain exercice ou par la suite lorsque les charges connexes seront engagées.

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	37 242 054 \$	12 970 765 \$
Montant reçu et reporté au cours de l'exercice	20 665 569	25 345 032
Montant comptabilisé à titre de produits au cours de l'exercice	(941 479)	(1 073 743)
Solde, à la fin de l'exercice	56 966 144 \$	37 242 054 \$

Les montants ont été reçus des apporteurs suivants :

	2025	2024
La Fondation Alexander et Ruth Dworkin	100 518 \$	99 999 \$
Cercle du président	11 000	17 228
Azrieli - Agrandissement du Musée	14 500 000	14 500 000
Ministère du Patrimoine canadien - Agrandissement du Musée	15 547 917	4 000 000
Autres donateurs - Agrandissement du Musée	25 683 596	18 582 327
Asper Foundation	-	30 000
Abigail Hirsch	-	12 500
Dons aux expositions	37 100	-
Subventions gouvernementales	78 013	-
Subventions gouvernementales - Agrandissement du Musée	1 008 000	-
	56 966 144 \$	37 242 054 \$

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

8. Apports reportés - Audiovisuel et histoire orale

	Audiovisuel	Histoire orale	2025
Solde, au début de l'exercice	120 705 \$	256 556 \$	377 261 \$
Moins : amortissement (Note 10)	(1 535)	(64 248)	(65 783)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>119 170 \$</u>	<u>192 308 \$</u>	<u>311 478 \$</u>
	Audiovisuel	Histoire orale	2024
Solde, au début de l'exercice	122 240 \$	339 154 \$	461 394 \$
Moins : amortissement (Note 10)	(1 535)	(82 598)	(84 133)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>120 705 \$</u>	<u>256 556 \$</u>	<u>377 261 \$</u>

Les apports reportés - Audiovisuel représentent les subventions reçues du programme de soutien aux expositions permanentes du ministère de la Culture et des Communications pour la création et la mise en œuvre de guides multimédias interactifs utilisés pour améliorer l'expérience des visiteurs du Musée. Les coûts relatifs à ce projet ont été capitalisés et sont inclus dans l'équipement audiovisuel. L'amortissement du solde des apports reportés est calculé de la même façon que l'amortissement de l'équipement audiovisuel connexe.

Les apports reportés - Histoire orale représentent les subventions et les apports reçus du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, d'InterAction, de la Fondation Azrieli et de Power Corporation en vue de la numérisation, de la préservation, du catalogage ainsi que de l'usage à des fins éducatives d'enregistrements vidéo de témoignages ou d'histoire orale de survivants provenant de collections d'un bout à l'autre du Canada et pour l'accès à ceux-ci. En partenariat avec le Toronto Neuberger Holocaust Education Centre, une entente a été signée avec la USC Shoah Foundation pour entreprendre la numérisation, la préservation et le catalogage afin de faciliter l'accès à ces collections dans le futur aux fins d'utilisation dans le Musée, d'initiatives éducatives et de recherche. Les coûts liés à ce projet ont été capitalisés. L'amortissement du solde des apports reportés est calculé de la même façon que l'amortissement des expositions connexes.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

9. Engagements

Les engagements du Musée en vertu des contrats de location d'équipement s'élèvent à 208 380 \$. Les versements prévus pour les deux prochains exercices sont les suivants :

2026	83 592 \$
2027	<u>124 788</u>
	<u>208 380 \$</u>

Le Musée a également conclu plusieurs accords de services s'échelonnant entre avril 2025 et mars 2027 relativement à l'agrandissement du nouveau musée pour un montant totalisant environ 44 105 000 \$ ainsi que des dépenses futures estimatives prévues totalisant environ 64 500 000 \$.

10. Amortissement net des immobilisations du Musée

L'amortissement des immobilisations du Musée comprend :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Amortissement des immobilisations du Musée	71 829 \$	110 985 \$
Moins : amortissement des apports reportés (Note 8)	<u>(65 783)</u>	<u>(84 133)</u>
Amortissement net de l'exercice	<u>6 046 \$</u>	<u>26 852 \$</u>

11. Produits financiers

Les produits financiers gagnés sont répartis comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Produits financiers - Titres négociables	634 008 \$	279 240 \$
Produits financiers - FGM (Note 4)	5 004	4 106
Variation de la juste valeur - Titres négociables	204 806	202 618
Variation de la juste valeur - Placement FGM	<u>1 108</u>	<u>1 916</u>
	<u>844 926 \$</u>	<u>487 880 \$</u>

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

12. Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal de Mécénat Musica

Il s'agit de dons qui ont été reçus par le Musée durant l'exercice terminé le 31 mars 2025 relativement au Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal de Mécénat Musica détenu par la Fondation communautaire juive de Montréal. La totalité du montant de 750 000 \$ reçu (2024 - 775 000 \$) par le Musée a ensuite été transférée à la Fondation communautaire juive de Montréal durant l'exercice terminé le 31 mars 2025, conformément aux dispositions de l'accord.

13. Dotations à la Fondation communautaire juive de Montréal

Il s'agit de dons reçus par le Musée au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025 relativement aux dotations détenues par la Fondation communautaire juive de Montréal. La totalité du montant de 14 000 \$ reçu (2024 - 273 000 \$) par le Musée a ensuite été transféré à la Fondation communautaire juive de Montréal durant l'exercice terminé le 31 mars 2025, conformément aux dispositions des accords.

14. Apports de services

La Fédération CJA offre des services administratifs à sa famille d'agences, qui comprend le Musée. La portion des charges relatives à ces services engagés par la Fédération pour le Musée s'élève à environ 35 000 \$ (2024 - 34 413 \$).

La valeur de ces apports de services reçus, déterminée par la Fédération CJA, n'est pas comptabilisée dans l'état des résultats.

15. Instruments financiers

Risques et concentration

Le Musée est exposé à divers risques liés à ses instruments financiers, sans toutefois être exposé à une concentration de risques. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition du Musée aux risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Musée est exposé à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations financières en présence d'une concentration de transactions effectuées avec la même contrepartie ou d'obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par des changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers du Musée qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit relèvent principalement des subventions à recevoir. La majorité des montants à recevoir du Musée proviennent de sources gouvernementales, et le Musée veille à satisfaire à tous les critères d'admissibilité pour recevoir du financement.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

15. Instruments financiers (*suite*)

Les subventions à recevoir sont supérieures à celles de l'exercice précédent, ce qui augmente ce risque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Musée est exposé à ce risque principalement en raison de ses crédateurs.

L'approche du Musée pour gérer les liquidités consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours des flux de trésorerie suffisants pour financer ses opérations et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des circonstances normales que défavorables. Le Musée fait en sorte qu'une partie de ses actifs soient investis en titres réalisables à court terme.

Les crédateurs sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent, ce qui augmente ce risque.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Musée est principalement exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe, ses placements à court terme, ses instruments financiers à taux variables ainsi que sur son placement investi auprès de la FGM. Les instruments à taux d'intérêt fixes exposent le Musée à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux d'intérêt variable l'exposent à un risque de flux de trésorerie.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Le Musée est exposé au risque de prix autre en raison de ses titres négociables et de son placement investi auprès de la FGM.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Musée de l'Holocauste Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

16. Subventions gouvernementales futures

Les subventions gouvernementales suivantes ont été confirmées pour l'agrandissement du Musée :

Dans le budget fédéral de 2022, le gouvernement a accordé, par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien, 20 000 000 \$ pour aider à financer la construction du nouveau musée, ce montant ayant par la suite été porté à 25 000 000 \$. Au 31 mars 2025, le Musée a reçu 10 329 063 \$ et un montant de 5 218 854 \$ est à recevoir.

Le gouvernement du Québec a autorisé le ministère de la Culture et des Communications à accorder au nouveau musée une participation financière n'excédant pas 20 000 000 \$.

La Ville de Montréal fournira au Musée une contribution financière de 1 504 800 \$ destinée aux rénovations et au déménagement dans le nouveau musée. Au 31 mars 2025, 750 000 \$ ont été reçus. La portion restante sera reçue lorsque le projet sera terminé.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice 2025.

Musée de l'Holocauste Montréal
Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds d'administration générale	Fonds grevé d'une affectation interne	Fonds d'agrandissement du Musée	Total 2025	Total 2024
A - Subventions					
Fondation Alexander et Ruth Dworkin	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$	50 000 \$
Subventions gouvernementales	114 737	-	-	114 737	46 239
Développement des ressources humaines Canada	13 801	-	-	13 801	20 958
Programme aide au fonctionnement pour les institutions muséales	293 480	-	-	293 480	285 981
	472 018 \$	- \$	- \$	472 018 \$	403 178 \$
B - Charges administratives et générales					
Amortissement des immobilisations du Musée (Note 10)	6 046 \$	- \$	- \$	6 046 \$	26 852 \$
Activités de collecte de fonds	22 319	-	-	22 319	32 188
Frais d'adhésion, conférences et réunions	22 506	-	-	22 506	13 525
Frais administratifs et frais de bureau	118 759	-	-	118 759	109 100
Perfectionnement professionnel	2 701	-	-	2 701	1 549
Honoraires	62 854	-	-	62 854	41 757
Salaires et avantages sociaux	468 154	-	-	468 154	473 271
Site web et communications	27 624	-	-	27 624	31 164
	730 963 \$	- \$	- \$	730 963 \$	729 406 \$